

COMPTE-RENDU de la REUNION du COMITE de QUARTIER

Secteur 3 : "St-Antoine / Saint-Claude / les Carles"

***Vendredi 25 mars 2011 à 18 heures,
Services Techniques***

Etaient présents :

M. HAUTEFEUILLE, conseiller municipal délégué, président du quartier,
Mme SIRI, adjointe, présidente suppléante du quartier,
M. GIRAUD, adjoint, coordinateur des "Comités de Quartiers",
Mme ANSELMINI, adjointe,
Mmes SERRA, conseillère municipale,
Mme GONTIER, Directeur Général Adjoint des Services,
M. LESCA, Directeur des Services Techniques municipaux,
M. DUBOIS, chef de poste de la Police Municipale,
M. ILBERT, agent technique municipal,

Mesdames et Messieurs les administrés.

Excusés :

Monsieur le Maire
M. STRAZZIERI, coprésident du quartier,
Mme CHABROL, coprésidente suppléante du quartier.

* * *

Après avoir souhaité la bienvenue aux participants, **M. GIRAUD** rappelle qu'il s'agit de la septième session des "Comités de Quartiers". A l'appui d'un document power point projeté, l'ordre du jour de la séance est présenté.

M. GIRAUD rappelle qu'à l'occasion de chaque rencontre avec les administrés, les élus et les services font le maximum pour leur donner satisfaction et répondre à leurs attentes.

NOUVELLE COMPOSITION DES COMITES

Comme prévu dans la Charte, l'assemblée générale des Comités de Quartiers s'est tenue, en Mairie, le jeudi 17 mars 2011.

A cette occasion, la composition des quartiers a été évoquée et l'ensemble des présidents et coprésidents s'est porté volontaire pour la deuxième période allant de 2011 à 2014. Monsieur le Maire et les élus ont remercié les coprésidents pour leur implication à leurs côtés et y voient une marque de confiance.

Dans ce quartier, la composition est la suivante :

Président : Claude HAUTEFEUILLE

Suppléante : Sylvie SIRI

Coprésident : René STRAZZIERI

Suppléante : Ghislaine CHABROL

3 ANS D'ACTION

A l'occasion de la mi-mandat des "Comités de Quartiers" et à l'appui de photos, un bilan non exhaustif des actions réalisées dans le quartier, par l'intermédiaire des Comités ou prévus au Plan Pluriannuel d'Investissement est présenté. Une liste également non complète des actions menées sur l'ensemble du territoire communal est proposée (*ce document est consultable sur le site Internet de la Ville, rubrique "Comités de Quartiers"*).

MUR DU STADE

Les travaux sont à présent terminés. La réhabilitation de ce mur a été repoussée dans le temps en raison de l'étude différentes propositions d'interventions. A l'issue de la réalisation, une économie de près de 100.000 € a été faite.

ABRIBUS

10 arrêts de bus sont en cours de réalisation sur le territoire communal dont 7 comporteront des abris.

La livraison de ces équipements est prévue aux alentours du 6 avril prochain.

M. GIRAUD rappelle aux administrés qu'auparavant la gestion des abribus relevait du Conseil Général. A présent, la réalisation et l'entretien sont à la charge de la Commune.

PANNEAU ZA SAINT-CLAUDE

Un panneau indiquant les différents commerces et services vient d'être installé, ce jour, à l'entrée de la zone artisanale.

Si des problèmes ou erreurs sont constatés par les riverains, il leur est demandé de prendre contact avec les Services Techniques (04 94 55 96 20 - Bernard ILBERT). Ce panneau est très facilement mis à jour.

EPI DE LA BOUILLABASSE

Depuis des années, l'épi était entretenu par les services municipaux. Mais, au fil du temps, cet épi est devenu complètement délabré et il devenait urgent de le remettre en état car il permet de protéger la plage de la Bouillabaisse et retient le sable.

Les travaux viennent d'être réalisés, en accord avec la Direction Départementale de l'Équipement Maritime, pour 83.000 €.

NAVETTES URBAINES

Deux sortes de trafics sont mis en place (hiver et été). A la demande des usagers, un arrêt sera dorénavant possible, de Pâques jusqu'à la fin de l'été, route de Tahiti (à hauteur du restaurant "La Pomme de Pin").

NUMEROTATION DE LA VOIRIE

Un bureau d'étude spécialisé a été missionné en 2004.

Aujourd'hui, un agent communal est spécialement chargé de vérifier le rapport sur le terrain. Le secteur de la Vieille Ville est terminé et il apparaît que seulement 10 à 20 % de la numérotation actuelle est juste.

La Commune sera partagée en deux zones :

- numérotation continue concentrique par rapport à la Mairie pour le centre-ville,
- numérotation métrique pour les écarts.

Dès le mois d'avril, un courrier sera adressé aux personnes déjà contrôlées afin de leur indiquer leur nouveau numéro qui devra être retiré en Mairie, au 1 rue de la Ponche, lors des jours de permanence. Pour les écarts, la permanence sera organisée ZA Saint-Claude.

DENOMINATION DES VOIES DE LA ZA SAINT-CLAUDE

Le Conseil Municipal vient de dénommer récemment la rue principale de la zone artisanale "Bernard BLUA" pour rendre hommage au poète provençal. Il faut rappeler que M. BLUA, ancien Maire de SAINT-TROPEZ, a initié le projet de la zone.

De plus, les différentes voies de la zone bénéficieront prochainement de panneaux bilingues (français et provençal).

FUTURS SERVICES TECHNIQUES

L'opération a pris du retard (quatre mois) car une jurisprudence vient de faire jour.

En effet, la Sous-Préfecture a reçu une "alerte jurisprudence". Toutes les procédures lancées doivent être annulées pour risque de procédures. Un article du Code des Marchés Publics est concerné. De ce fait, Monsieur le Maire et Monsieur le Directeur Général des Services ont préféré annuler la procédure.

Le nouvel avis d'appel à concurrence sera lancé le 6 avril pour un début des travaux dans un an. La livraison du bâtiment est espérée pour fin 2013, début 2014.

L'ENVIRONNEMENT

La campagne d'information en matière d'environnement va être renouvelée dans les prochains jours. Quelques nouveautés sont annoncées, notamment la récupération, sur la plateforme des déchets des produits dits D3E (déchets d'équipements électriques et électroniques). En effet, dorénavant, tous les appareils électroménagers tels que réfrigérateurs, congélateurs, caves à vin, lave-linge, fours, téléviseurs, écrans, aspirateurs, friteuses, ventilateurs, téléphones, calculatrices, rasoirs, sèche-cheveux, ..., sont récupérés sur site pour être traités.

La nouvelle plaquette regroupant toutes les informations en matière d'environnement accompagnera l'édition du prochain "Saint-Tropez Info".

Depuis la mise en place des économies de flux par la Ville, des économies réelles ont été réalisées. A titre d'information, les économies réalisées ont permis de prendre en charge la réalisation et la mise en place du panneau d'information de la zone artisanale.

Semaine du Développement Durable :

Dans le cadre de la "semaine du Développement Durable", une conférence sur le thème des économies d'énergie est programmée, le 6 avril à 18 heures, salle Jean Despas.

PAROLE AUX ADMINISTRES

Route des Carles

La sortie du domaine "Bella Vista" est particulièrement dangereuse. Les riverains demandent la réalisation de deux ralentisseurs aux abords.

La proposition sera étudiée par les élus.

Carrefour Chemin Saint-Antoine / Route des Plages

Les automobilistes empruntant le chemin Saint-Antoine débouchent sur la route des Plages. Or, depuis le réaménagement de cette voie par le Conseil Général, une piste cyclable a été créée.

Les riverains demandent la pose de panneaux informant les automobilistes et les cyclistes de cette intersection dangereuse.

Tri Sélectif

Le ramassage s'effectue une fois par semaine dans la zone ce qui ne semble pas suffisant pour les riverains.

Le sujet sera abordé par le service municipal de l'Environnement avec le responsable de la société SITA

Cartons et des déchets

Des précisions sont demandées concernant le ramassage des cartons et des déchets.

Les premiers sont ramassés dans la zone. Ils doivent être pliés et posés devant les habitations ou commerces entre 13 h et 15 h.

Etant donné que les containers installés dans la zone sont privés, les sacs d'ordures ménagères doivent être déposés, sur la voie principale, à partir de 20 h.

Une campagne d'information sera à nouveau faite car actuellement les consignes, en matière de collecte des déchets, ne sont pas respectées.

Chemin Saint-Antoine

Quasi quotidiennement, les riverains constatent que des détritiques jonchent le chemin Saint-Antoine. Il semble que ces ordures tombent des camions de collecte de la société SITA.

Le problème a déjà été constaté et signalé au responsable de ladite société. Les administrés sont invités à signaler de tels faits au service municipal de l'Environnement (0800 828 123).

Stationnement anarchique

Tous les midis, un stationnement anarchique est constaté au droit du snack "Chez Cindy", route des Plages, au niveau de la piste cyclable.

Des entraves au stationnement ont déjà été posées sur le trottoir devant cet établissement afin d'éviter ce type de débordement. De nouvelles consignes seront données à la Police Municipale.

* * *

La séance est levée à 19 heures 15.

Le Président du Quartier,

Claude HAUTEFUILLE

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop and a horizontal line extending to the right, positioned over the printed name 'Claude HAUTEFUILLE'.